



Licenciement mais toujours payé

Par **Mysisse**, le **10/01/2013** à **21:20**

Bonsoir,rrnJ'ai un probleme qui me turlupine depuis quelques mois.rnJe suis censée avoir été licenciée depuis le 1er mars 2012 pour absence injustifiée.rnrn(Le metier que je faisais ne me convenait plus et avait demandé une demission que l'on m'a refusé sous peine de rembourser toute la formation). J'ai donc été plusieurs fois en arret et je ne me suis pas présentée au travail car des que j'y allais je n'avais que des critiques du au fait de mes arrets.rrnLe responsable de la formation m'a donc appelé en m'informant que la commission avait voté mon licenciement. Chose que j'ai accepté sans probleme j'ai meme coché la case qui disait que je ne voulais pas demander de passer en commission. rnJ'ai donc reçu par la suite un papier m'informant de mon licenciement. J'ai donc cherché du travail et ai voulu m'inscrire a pole emploi.rnJe n'ai jamais reçu de lettre de convocation de pole emploi et ce serait aparemment parce que je percois toujours un salaire. rnrnPourquoi ai je toujours un salaire ? Que faire pour sortir de cette situation ?rnrnMerci beaucoup de me repondre cela devient urgentrrnCordialement